



⑫ **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑰ Numéro de dépôt : **94401084.2**

① Int. Cl.⁵ : **G09F 23/00, G09F 1/10**

⑱ Date de dépôt : **16.05.94**

⑳ Priorité : **26.05.93 FR 9306319**

⑦ Inventeur : **Fallon, Régis**
40, rue Charles Ollier
F-94170 Le Perreux (FR)

㉑ Date de publication de la demande :
07.12.94 Bulletin 94/49

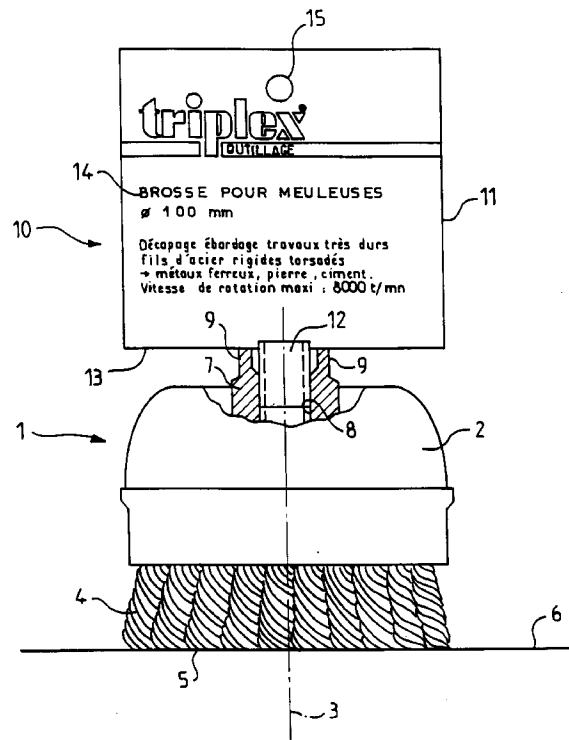
⑧ Mandataire : **Netter, André et al**
Cabinet NETTER,
40, rue Vignon
F-75009 Paris (FR)

㉒ Etats contractants désignés :
AT BE CH DE DK ES GB GR IE IT LI LU MC NL
PT SE

㉓ Demandeur : **LA FRANCAISE METALLURGIE**
15, place de la Nation
F-75011 Paris (FR)

⑤④ **Dispositif de présentation en vente d'une brosse rotative.**

⑤⑦ Le dispositif (10) comprend une plaque (11) portant des éléments d'information (14) relatifs à la brosse (1), et une tige filetée (12) solidaire du bord inférieur (13) de la plaque. La tige (12) se visse dans le trou fileté (8) prévu pour la liaison avec l'arbre fileté d'un appareil d'entraînement de la brosse, de telle sorte que la plaque (11) se dresse vers le haut lorsque la brosse (1) est posée sur sa face (5) définie par les extrémités libres des poils (4).



L'invention concerne un dispositif pour la présentation sur les lieux de vente d'un outil rotatif, notamment d'une brosse pour meuleuse, présentant une face de travail, qui peut également servir de face de repos par laquelle l'outil s'appuie sur une surface de réception horizontale, et un trou pour sa fixation sur un appareil d'entraînement en rotation, situé à l'opposé de la face de travail et dont l'axe est perpendiculaire à celle-ci.

Les brosses pour meuleuses sont actuellement présentées dans des boîtes parallélépipédiques en carton, sur lesquelles sont apposés les messages nécessaires à leur identification et à l'indication de leurs caractéristiques. Ces boîtes sont peu esthétiques et peu attirantes pour le consommateur. De plus, celui-ci souhaite voir la brosse et en toucher les poils pour recueillir une information tactile. Il doit pour cela ouvrir la boîte et risque de mal la refermer, ou de ne pas la refermer du tout, ce qui entraîne un désordre dans le rayon.

Le but de l'invention est de remédier à cet inconvénient, et de proposer un dispositif de présentation attractif, permettant au consommateur de voir librement l'outil et de le toucher, sans nuire à la qualité de la présentation.

L'invention vise notamment un dispositif du genre défini en introduction, et prévoit qu'il comprend des moyens de liaison avec le trou de fixation de façon à s'étendre vers le haut à partir de l'outil lorsque celui-ci est posé sur sa face de travail.

D'autres caractéristiques, complémentaires ou alternatives, du dispositif selon l'invention sont énoncées ci-après :

- Les moyens de liaison comprennent une tige filetée pour coopérer avec un trou de fixation
- Il comprend une plaque verticale portant un message informatif sur l'outil.
- La tige filetée est disposée en saillie sur le bord inférieur de la plaque.
- Il comprend des moyens d'accrochage sur un crochet ou une tige de suspension.

L'invention a également pour objet un ensemble comprenant un outil rotatif présentant une face de travail, qui peut également servir de face de repos par laquelle l'outil s'appuie sur une surface de réception horizontale, et un trou pour sa fixation sur un appareil d'entraînement en rotation, situé à l'opposé de la face de travail et dont l'axe est perpendiculaire à celle-ci, et un dispositif tel que défini ci-dessus dont les moyens de liaison coopèrent avec le trou de fixation de l'outil.

Les caractéristiques et avantages de l'invention seront exposés plus en détail dans la description ci-après, en se référant au dessin annexé, dont la figure unique est une vue en élévation, partiellement en coupe axiale, d'une brosse rotative pour meuleuse munie d'un dispositif selon l'invention.

La brosse 1 comprend un corps 2 de révolution autour d'un axe vertical 3, dans lequel est fixé un faisceau de poils 4 faisant saillie au-delà de l'extrémité axiale inférieure du corps, formé de fils d'acier torsadés. Les extrémités libres des fils définissent une face plane inférieure 5 de la brosse, qui repose sur une surface réceptrice horizontale 6 telle que le fond d'un bac contenant une multiplicité de brosses sur une surface de vente.

Le corps 2 est muni à son extrémité supérieure d'un raccord 7 présentant un trou axial fileté 8 débouchant d'une part à l'extrémité supérieure du raccord 7, d'autre part dans une cavité interne non représentée du corps. Le trou fileté 8 est destiné à coopérer avec l'arbre de sortie fileté d'une meuleuse pour l'entraînement en rotation de la brosse. Le raccord 7 présente deux méplats diamétralement opposés 9 pour le serrage de la brosse sur la meuleuse au moyen d'une clé plate.

Le dispositif de présentation selon l'invention, désigné par la référence 10, est formé d'une plaque verticale rectangulaire 11 et d'une tige filetée 12 dont l'axe 3 est contenu dans le plan de la plaque, cette tige faisant saillie vers le bas à partir du bord inférieur 13 de la plaque. La plaque et la tige peuvent être assemblées par exemple par soudage, ou être formées d'une seule pièce, par exemple en matière plastique moulée. La tige 12 est vissée dans le trou fileté 8, le bord inférieur 13 de la plaque venant en appui sur l'extrémité supérieure du raccord 7. L'une au moins des faces de la plaque porte des informations 14 relatives à la brosse. A sa partie supérieure, la plaque 11 présente en outre un trou traversant 15 permettant de suspendre l'ensemble formé par la brosse 1 et le dispositif 10, au lieu de le poser sur les poils 4.

Dans le cas d'un trou de fixation non fileté, les moyens de liaison peuvent coopérer avec celui-ci par exemple par friction ou par encliquetage.

Revendications

1. Dispositif (10) pour la présentation sur les lieux de vente d'un outil rotatif (1) présentant une face de travail (5), qui peut également servir de face de repos par laquelle l'outil s'appuie sur une surface de réception horizontale (6), et un trou (8) pour sa fixation sur un appareil d'entraînement en rotation, situé à l'opposé de la face de travail et dont l'axe (3) est perpendiculaire à celle-ci, dispositif caractérisé en ce qu'il comprend des moyens (12) de liaison avec le trou de fixation de façon à s'étendre vers le haut à partir de l'outil lorsque celui-ci est posé sur sa face de travail.
2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que les moyens de liaison comprennent une tige filetée (12) pour coopérer avec un trou de

fixation fileté (8).

3. Dispositif selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce qu'il comprend une plaque verticale (11) portant un message informatif (14) sur l'outil. 5
4. Dispositif selon la revendication 3, rattachée à la revendication 2, caractérisé en ce que la tige filetée est disposée en saillie sur le bord inférieur (13) de la plaque. 10
5. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il comprend des moyens (15) d'accrochage sur un crochet ou une tige de suspension. 15
6. Ensemble comprenant un outil rotatif (1) présentant une face de travail (5), qui peut également servir de face de repos par laquelle l'outil s'appuie sur une surface de réception horizontale (6), et un trou (8) pour sa fixation sur un appareil d'entraînement en rotation, situé à l'opposé de la face de travail et dont l'axe (3) est perpendiculaire à celle-ci, et un dispositif (10) selon l'une des revendications précédentes dont les moyens de liaison (12) coopèrent avec le trou de fixation de l'outil. 20
25

30

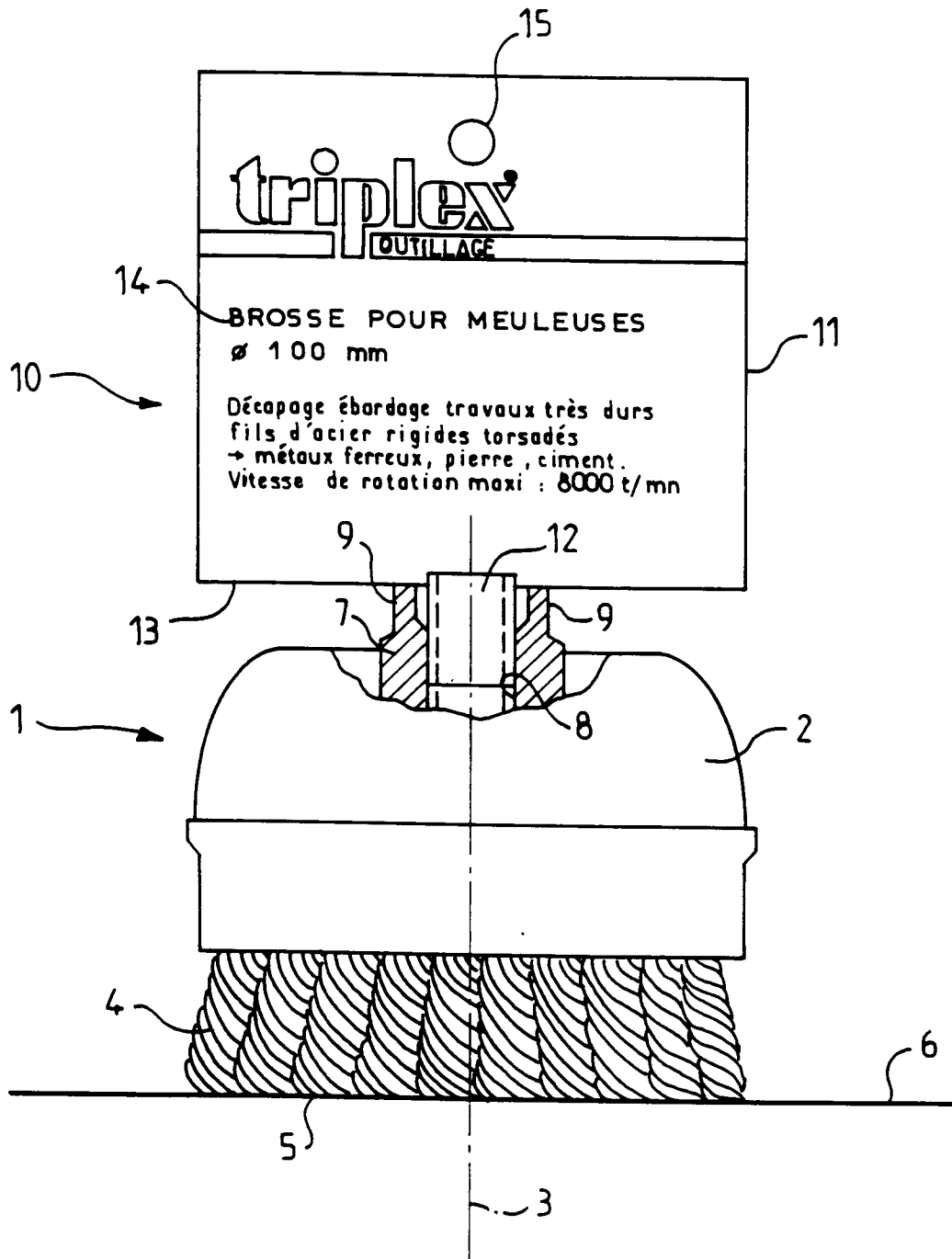
35

40

45

50

55





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 94 40 1084

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.5)
X	US-A-3 562 843 (M. BELICKA ET AL.) * le document en entier *	1,6	G09F23/00 G09F1/10
Y	---	3	
Y	US-A-4 134 222 (N. ORSOS) * le document en entier *	3	
A	---		
	US-A-3 076 217 (L. SCHOLL) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.5)
			G09F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 7 Septembre 1994	Examineur Gallo, G
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)